

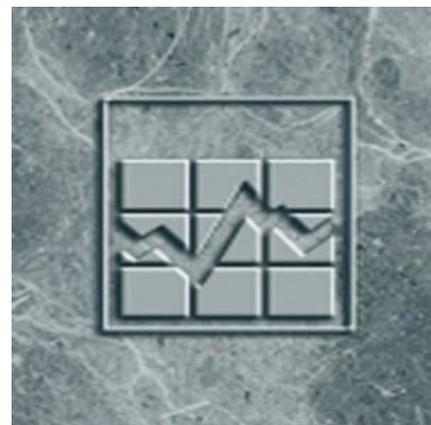
No 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-47265-2

Série de documents de recherche – Revenu

Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2021

par Nathalie Caron et Keith Lam

Date de diffusion : le 29 août 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2021

par **Nathalie Caron** et **Keith Lam**

Introduction

Des améliorations ont été apportées aux méthodes et aux systèmes utilisés dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) pour produire les estimations du revenu, lors de la diffusion des estimations pour l'année de référence 2021. L'une des améliorations clés est l'utilisation du Fichier administratif principal du revenu personnel (FAPRP) comme principale source de données sur le revenu, tandis que les estimations des années de référence précédentes ont été produites en utilisant seulement les renseignements des déclarations de revenus T1. Les estimations pour 2021 comprennent également des mises à jour du traitement du revenu ainsi que des améliorations de la méthodologie de pondération.

Le présent article comprend d'abord des explications quant aux avantages à l'utilisation du FAPRP comme source de données plutôt que le T1. On présente ensuite d'autres changements apportés simultanément au système de traitement, ainsi que la nouvelle stratégie de pondération. Enfin, il présente le résultat net approximatif de ces changements sur les estimations de revenu à l'aide des données de 2019 et de 2020. Les changements décrits dans cet article soulignent les façons dont la qualité des données a été améliorée, tout en ayant une incidence minimale sur les principales estimations et tendances de l'ECR.

Fichier administratif principal du revenu personnel (FAPRP)

Le Fichier administratif principal du revenu personnel est une source exhaustive et centralisée de données sur le revenu personnel générées à partir des déclarations de revenus et des relevés d'impôt connexes. La base de données annuelles contient des renseignements sur le revenu de plus de 30 millions de Canadiens et Canadiennes, lesquels couvrent la population déclarante et celle n'ayant pas produit de déclaration au moment de la production des données; cela fournit un tableau complet de la situation du revenu annuel de chaque personne.

Chaque année, la base de données du FAPRP est produite à la réception des fichiers d'impôt de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par Statistique Canada. Ces fichiers sont traités de façon centralisée à Statistique Canada, afin d'assurer la cohérence et l'uniformité des concepts liés au revenu dans l'ensemble de l'organisme. Le fondement du FAPRP est la base de données T1 améliorée, qui provient du fichier maître sur les particuliers T1 (base de données des déclarations de revenus des particuliers). Elle est ensuite enrichie par d'autres relevés d'impôt fournissant des renseignements sur le revenu et d'autres questions connexes, lesquels sont produits pour l'année d'imposition par les employeurs, le gouvernement ou d'autres institutions et présentés à l'ARC¹.

Certaines sources de revenus non imposables qui ne sont pas accessibles dans les dossiers de l'ARC, comme les crédits d'impôt provinciaux, sont estimées en fonction de la situation de la personne (renseignements auxiliaires) et des spécifications des programmes gouvernementaux. D'autres variables du revenu peuvent nécessiter une imputation par couplage probabiliste selon les caractéristiques sociodémographiques, ainsi que toute information disponible corrélée avec les variables du revenu ciblées.

Avantages du FAPRP

Le principal avantage du FAPRP comme source de données est que le fichier T1 est enrichi par l'utilisation directe de relevés d'impôt pour des crédits clés qui étaient auparavant imputés (p. ex. le fichier du crédit pour la taxe sur les produits et les services [TPS], le fichier de l'Allocation canadienne pour enfants [ACE] ou des sources de revenus sous-déclarées auparavant (p. ex. valeurs inférieures de T4, bourses d'études et de perfectionnement, Régime enregistré d'épargne-études [REEE], Régime enregistré d'épargne invalidité [REEI]).

1. Pour obtenir une liste complète des fichiers administratifs utilisés pour produire les données sur le revenu du FAPRP, veuillez consulter [Enquêtes et programmes statistiques – Fichier administratif principal du revenu personnel \(FAPRP\) \(statcan.gc.ca\)](#).

Les données sur le revenu fondées sur le FAPRP fournissent ainsi des estimations du revenu plus complètes et exactes pour les personnes et les familles que les données fondées uniquement sur le fichier T1, qui reposaient davantage sur l'imputation pour les sources non trouvées dans le fichier.

Par exemple, 85,1 % des enregistrements de l'échantillon de l'ECR de 2021 étaient couplés directement au fichier T1, 8,1 % n'étaient pas couplés à un numéro d'assurance sociale (NAS), tandis que 6,8 % étaient couplés à un NAS sans enregistrement T1 connexe. Pour les 6,8 % des enregistrements couplés à un NAS sans enregistrement de T1, 81 % (représentant 5,5 % des enregistrements) avaient un revenu provenant d'un ou de plusieurs relevés d'impôt et 19 % (représentant 1,3 % des enregistrements) n'en avaient pas. Les enregistrements des 5,5 % qui avaient un revenu provenant d'un ou de plusieurs relevés d'impôt, mais sans aucun feuillet T1, ont fait l'objet d'un traitement et d'une imputation supplémentaires effectués directement dans le FAPRP, pour compléter les concepts manquants uniquement disponibles dans le T1. Dans l'ancien environnement de traitement, un traitement et une imputation supplémentaires auraient été requis pour 14,9 % des enregistrements, soient tous ceux qui n'étaient pas couplés au fichier T1. Toutefois, l'utilisation du FAPRP comme source de données réduit considérablement le nombre d'enregistrements nécessitant un traitement supplémentaire en raison de l'existence d'enregistrements couplés à des relevés d'impôt. Cela a réduit le pourcentage d'enregistrements nécessitant une imputation de 14,9 % à 9,4 % en 2021. De plus, les méthodes d'imputation des données sur le revenu pour ces enregistrements ont été mises à jour pour tirer davantage parti des relevés d'impôt et des renseignements auxiliaires disponibles.

Améliorations au système de traitement du revenu

En plus de mettre à jour la source des données pour inclure divers relevés d'impôt dans le nouveau système, des améliorations ont également été apportées au traitement de certaines sources de revenus. Plus précisément, le traitement des prestations pour enfants et de l'aide sociale a été mis à jour pour fournir des données plus complètes et plus exactes. Cette section décrira les changements apportés à la dérivation de ces sources de revenus, tandis que les répercussions de ces changements seront présentées dans la dernière partie du présent document.

Mises à jour concernant le traitement des montants de prestations pour enfants

Avant 2021, les montants de prestations pour enfants dans l'ECR étaient imputés au moyen d'une méthode déterministe fondée sur la situation de la famille déclarée dans l'enquête et le revenu familial indiqué dans le T1. Comme son nom l'indique, la méthode du Fichier administratif principal du revenu personnel pour calculer les montants des prestations pour enfants est guidée par des données administratives, en particulier la combinaison du T1 et des données des relevés d'impôt.

Toutefois, le passage à une méthode administrative à 100 % aurait entraîné une certaine incohérence entre les personnes qui devraient en principe recevoir des prestations pour enfants et celles dont les prestations pour enfants étaient déclarées sur leurs relevés d'impôt. Cela est attribuable aux écarts dans la composition des familles entre l'ECR et les données administratives. Par exemple, les personnes ayant des enfants selon l'enquête, qui semblent donc être admissibles, peuvent ne recevoir aucune prestation pour enfants, tandis que les personnes sans enfants selon l'enquête peuvent avoir reçu des prestations pour enfants. Les parents ayant une garde partagée, par exemple, peuvent avoir déclaré leurs enfants (ou non) dans l'enquête, selon le moment de l'interview; cela entraîne des différences potentielles entre la composition de la famille et les données administratives.

Comme l'un des objectifs de bien refléter les prestations pour enfants est de mesurer l'incidence de ces prestations sur les taux de pauvreté des enfants et des familles avec enfants, un nouveau modèle de prestation pour enfants a été produit pour modifier les données et conserver une série chronologique entre l'ancien et le nouveau système de traitement; cela se traduit par des mesures de la pauvreté plus cohérentes.

En vertu de la nouvelle méthode de prestation pour enfants, les données sont traitées par défaut à l'aide des données administratives. En cas d'incohérences fondées sur la composition de la famille, la méthode déterministe est utilisée pour calculer les montants de la prestation pour enfants.

Plus précisément, dans le cas des familles pour lesquelles aucune prestation pour enfants n'était prévue en fonction de leur composition (c.-à-d. les personnes seules et les couples mariés ou en union libre sans enfants), le montant de la prestation pour enfants, s'il y a lieu, est établi à zéro.

Pour les bénéficiaires prévus de la prestation pour enfants en fonction de la composition de la famille (c.-à-d. couples mariés ou en union libre avec enfants et familles monoparentales), le montant figurant dans le FAPRP (établi à partir du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants) est utilisé. Si la valeur de la prestation pour enfants selon le FAPRP est de zéro, un montant est dérivé en fonction de la composition de la famille².

Enfin, le nouveau modèle de prestation pour enfants a été mis à jour, afin que les montants des prestations soient calculés en fonction du revenu de l'année précédente, ce qui correspond à la façon dont l'ARC détermine les montants des prestations pour enfants, alors que ceux obtenus selon l'ancienne méthode utilisaient le revenu de l'année en cours comme approximation.

Mises à jour concernant le traitement des montants d'aide sociale

Le feuillet T5007 (État des prestations) est utilisé pour calculer les montants d'aide sociale dans le système de traitement du FAPRP, afin de broser un tableau plus précis relativement aux bénéficiaires de cette prestation.

En vertu de l'ancien système de traitement, les montants d'aide sociale fondés sur le feuillet T1 étaient généralement sous-déclarés. En conséquence, la question de l'ECR sur la réception de paiements d'aide sociale a été utilisée pour imputer un montant pour les personnes qui n'ont pas déclaré de montant dans le T1. Toutefois, au fil des ans, cette question semble avoir été mal comprise par de nombreux répondants, plusieurs interprétant cette question comme concernant d'autres types de transferts gouvernementaux et répondant ainsi par erreur « oui » à la question d'enquête, c.-à-d. réception d'un montant d'aide sociale. Cela a donné lieu à une estimation plus élevée du nombre de bénéficiaires de la prestation.

De plus, les suppléments pour personnes âgées de certaines provinces auparavant inclus dans les paiements d'aide sociale sont maintenant inclus dans les « autres transferts gouvernementaux ».

Améliorations de la stratégie de pondération

En plus du changement de la source des données sur le revenu, les données de l'année de référence 2021 présentent également une stratégie de pondération améliorée. Les mises à jour produisent de meilleures estimations du revenu de l'ECR qui sont plus proches des données repères des fichiers de données fiscales administratives, et les nouveaux modèles et processus ont amélioré la fonctionnalité et réduisent le temps de production.

Les détails des mises à jour de la méthodologie de pondération peuvent être résumés comme suit :

- L'ajustement pour la non-réponse a été mis à jour pour inclure quatre nouvelles variables auxiliaires (deux variables de sources principales de revenu, décile de revenu au niveau du ménage, décile de revenu au niveau de la personne) et un nouveau modèle de régression logistique a été utilisé pour calculer les facteurs d'ajustement pour la non-réponse. Le rôle de l'ajustement pour la non-réponse est de réduire le biais de non-réponse et de contrôler la variance de non-réponse autant que possible.
- Les catégories de calage ont été ajustées. Le calage est le processus de modification des facteurs de pondération de sorte que les estimations de l'enquête pour les caractéristiques de population pertinentes respectent les totaux de population provenant d'autres sources fiables. Le calage est appliqué pour corriger les problèmes de couverture et de non-réponse. Dans l'ECR, les poids ont été calés pour correspondre aux totaux de contrôle connus pour les chiffres de population fondés sur le Recensement de 2016, fournis par le Centre de la démographie de Statistique Canada, y compris le nombre de personnes selon les régions géographiques sélectionnées, les groupes d'âge et le sexe, ainsi que la taille des familles économiques par province. Cela permet également de veiller à ce que la répartition pondérée des revenus (fondée sur les catégories de salaires et de traitements) dans les estimations corresponde à celle de la

2. L'ECR ne peut pas être utilisée pour mesurer les taux de prestations gouvernementales versées aux bénéficiaires ou non. Emploi et Développement social Canada (EDSC) a indiqué un taux de participation aux prestations de plus de 96 % de la population admissible à l'Allocation canadienne pour enfants : [Rapport 1 – L'accès aux prestations pour les populations difficiles à joindre \(oag-bvg.gc.ca\)](#)

population canadienne fondée sur le FAPRP. Dans la nouvelle méthodologie de pondération, les catégories de taille des ménages, qui étaient auparavant incluses dans les catégories de calage, ont été supprimées et une troisième taille de famille économique (plus de 3) a été ajoutée pour s'assurer que les familles plus grandes soient bien représentées. Quelques modifications mineures ont également été apportées aux catégories de calage sexe-âge et le groupe d'âge des 65 ans et plus a été retiré du nombre d'employés rémunérés dans les catégories des salaires et traitements, parce qu'il ne s'agit pas de la principale source de revenus pour ce groupe d'âge.

- Pour l'année de référence 2021, des totaux de contrôle supplémentaires ont été inclus dans le calage pour tenir compte du mode d'occupation et du nombre de bénéficiaires de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) par province.
- Un système de calage généralisé mis à jour a été utilisé.
- Le traitement automatisé des valeurs aberrantes a été modifié et élargi pour analyser tous les enregistrements et d'autres variables de revenu, ainsi que pour ajuster au besoin les facteurs de pondération en fonction de la répartition des variables de revenu dans le FAPRP. L'objectif du traitement des enregistrements influents est de réduire l'impact d'un enregistrement influent sur la variance d'échantillonnage de l'estimation du revenu sans introduire un biais trop important.

Répercussions sur les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

La présente section traitera de certains des principaux changements découlant de la transition vers l'environnement de traitement du FAPRP. Pour les tableaux présentés, les estimations pour quatre années de référence sont incluses afin de fournir le contexte de la transition de 2021. Les estimations pour l'année de référence 2018 ont été produites uniquement à l'aide de l'ancien système de traitement. Pour les années de référence 2019 et 2020, les estimations ont été établies à l'aide de la nouvelle source de données, du nouveau système de traitement et de la nouvelle méthodologie (ECR expérimentale), et comparées à celles diffusées à l'aide de l'ancien système (publiées). Pour 2021, les estimations ont été produites selon le nouvel environnement du FAPRP seulement.

Il est important de souligner que les mises à jour de la source des données et du système de traitement ont une incidence sur le nombre de bénéficiaires et sur les médianes de chaque source de revenus, tandis que les mises à jour de la méthodologie de pondération ont également une incidence sur le nombre de personnes par catégorie (p. ex., le nombre de personnes par type de famille).

Les résultats de cette analyse devraient être traités comme expérimentaux, car les éléments du nouvel environnement de traitement n'ont pas tous été introduits pour les années de référence 2019 et 2020. Les résultats de l'analyse ont été utilisés pour peaufiner ces approches. En conséquence, les résultats ne doivent pas être considérés comme des remplacements des estimations officielles (publiées) pour 2019 ou 2020.

Il est à noter que bien que les tableaux suivants soulignent les principales répercussions sur les estimations de l'ECR, un bien plus grand nombre de différences sont observées lorsqu'on examine les données à des niveaux plus désagrégés.

Variations modestes du revenu après impôt, du revenu du marché et des transferts gouvernementaux médians

Le revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille montre des variations relativement faibles aux niveaux fédéral et provincial entre les estimations publiées et les estimations expérimentales de l'ECR (tableau 1). Les différences varient d'une diminution de 2,0 % à une augmentation de 3,5 %; la seule différence statistiquement significative concerne le Manitoba en 2020.

Tableau 1**Revenu médian après impôt, familles économiques et personnes hors famille, Canada et provinces, dollars constants de 2021**

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié	
	dollars constants de 2021	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021	
Canada	64 100	64 500	65 300	1,2	69 000	69 700	1,0	68 400	
Terre-Neuve-et-Labrador	61 000	57 800	57 500	-0,5	61 300	62 800	2,4	62 100	
Île-du-Prince-Édouard	58 100	59 100	57 900	-2,0	61 400	61 100	-0,5	62 500	
Nouvelle-Écosse	54 600	55 100	56 100	1,8	59 400	60 100	1,2	60 200	
Nouveau-Brunswick	56 600	56 700	56 200	-0,9	58 800	59 600	1,4	60 000	
Québec	55 500	57 200	57 900	1,2	61 700	62 400	1,1	61 400	
Ontario	68 400	67 300	68 500	1,8	72 500	73 400	1,2	73 000	
Manitoba	63 400	62 700	63 100	0,6	65 100	67 400	3,5*	64 700	
Saskatchewan	66 700	66 600	66 700	0,2	70 000	71 200	1,7	68 200	
Alberta	78 900	76 900	78 700	2,3	80 300	80 600	0,4	77 000	
Colombie-Britannique	63 000	65 100	64 500	-0,9	69 700	70 000	0,4	68 500	

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

En examinant le revenu médian après impôt du Canada pour certains types de familles (tableau 2), on constate que les principales différences concernaient les personnes non âgées hors famille économique. Les différences pour les autres types de familles n'étaient pas statistiquement significatives.

Tableau 2**Revenu médian après impôt selon certains types de famille, Canada, dollars constants de 2021**

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié	
	dollars constants de 2021	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021	
Familles économiques et personnes hors famille économique	64 100	64 100	65 300	1,2	69 000	69 700	1,0	68 400	
Familles économiques	90 600	90 600	90 900	0,6	95 500	95 800	0,3	95 200	
Familles de personnes âgées	67 200	67 200	67 700	2,1	70 800	72 000	1,7	69 900	
Familles de personnes non âgées	97 300	97 300	97 300	-0,5	102 900	102 800	-0,1	103 100	
Couples avec des enfants	108 300	108 300	109 300	0,0	114 400	113 200	-1,0	113 700	
Familles monoparentales	55 600	55 600	57 200	-5,9	63 300	62 600	-1,1	61 300	
Personnes hors famille économique	32 500	32 500	34 900	5,1*	35 700	36 600	2,5	36 100	
Personnes âgées hors famille économique	29 800	29 800	30 900	1,3	32 500	32 700	0,6	31 400	
Personnes non âgées hors famille économique	34 100	34 100	37 500	7,4*	37 100	38 800	4,6*	39 600	

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Le revenu médian du marché était environ 3 % plus élevé dans le nouvel environnement pour 2019 et 2020, en raison de montants plus élevés pour les personnes non âgées hors famille économique (tableau 3). Pour ce groupe, le revenu médian du marché était plus élevé de 10,3 % et 11,2 % respectivement en 2019 et 2020. Cela découle principalement de la disponibilité des formulaires T4 et T4A dans le nouvel environnement de traitement, ce qui produit un revenu médian du marché légèrement plus élevé dans l'ensemble, et peut être attribué à un nombre plus élevé de bénéficiaires pour les salaires, les traitements et les commissions (à partir du T4) et les autres revenus (tirés du T4A).

Tableau 3
Revenu du marché médian selon certains types de famille, Canada, dollars constants de 2021

	2018	2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2021	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021
Familles économiques et personnes hors famille économique	59 500	59 600	61 200	2,7*	57 500	59 200	3,0*	61 700
Familles économiques	89 400	89 500	90 500	1,1	87 100	87 300	0,2	92 100
Familles de personnes âgées	42 900	39 900	43 400	8,8	41 800	43 200	3,3	43 900
Familles de personnes non âgées	102 400	103 400	103 300	-0,1	100 400	99 700	-0,7	104 600
Couples avec des enfants	115 500	115 700	115 500	-0,2	113 600	111 800	-1,6	116 000
Familles monoparentales	40 300	46 500	46 000	-1,1	39 300	41 100	4,6	46 000
Personnes hors famille économique	27 100	27 700	30 200	9,0*	24 700	27 600	11,7*	30 300
Personnes âgées hors famille économique	12 400	12 800	13 600	6,3	12 800	13 100	2,3	13 200
Personnes non âgées hors famille économique	34 800	36 000	39 700	10,3*	33 000	36 700	11,2*	41 000

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Les couples avec enfants ont connu une augmentation des transferts gouvernementaux, tandis que les familles monoparentales ont enregistré des diminutions dans le nouvel environnement (tableau 4). Ces différences s'expliquent par les changements apportés à la dérivation des prestations pour enfants. Une section subséquente de ce document décrira l'incidence des changements apportés à la prestation pour enfants sur ces types de familles.

Il convient également de noter l'augmentation des transferts gouvernementaux médians pour les personnes hors famille économique en 2019, même si la médiane pour les deux sous-catégories (personnes âgées hors famille économique et personnes non âgées hors famille économique) a à peine changé. Cela peut s'expliquer par le fait que pour les personnes hors famille économique, les changements de stratégie de pondération ont entraîné une augmentation du nombre d'aînés, tandis que le nombre de personnes non âgées a diminué. Comme les montants des transferts gouvernementaux sont beaucoup plus élevés pour les aînés que pour les personnes non âgées, une augmentation du nombre d'aînés a entraîné une hausse des transferts gouvernementaux pour l'ensemble des personnes hors famille économique.

Tableau 4
Transferts gouvernementaux médians selon certains types de famille Canada dollars constants de 2021

	2018	2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2021	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021
Familles économiques et personnes hors famille économique	7 700	8 500	8 800	3,5	17 000	17 100	0,6	13 300
Familles économiques	9 700	10 200	10 300	1,0	21 300	21 500	0,9	16 700
Familles de personnes âgées	31 000	31 200	31 200	0,0	34 400	34 500	0,3	32 400
Familles de personnes non âgées	5 600	6 400	6 700	4,7	16 200	16 600	2,5	10 700
Couples avec des enfants	7 700	8 300	9 000	8,4*	17 100	18 500	8,2*	13 400
Familles monoparentales	15 000	14 000	12 100	-13,6	24 400	21 700	-11,1*	17 000
Personnes hors famille économique	2 100	2 900	4 600	58,6*	11 600	11 300	-2,6	7 500
Personnes âgées hors famille économique	19 700	19 900	19 900	0,0	21 200	21 300	0,5	19 800
Personnes non âgées hors famille économique	900	1 000	800	-20,0*	3 900	3 300	-15,4	1 000

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

La mise à jour de la stratégie de pondération entraîne une augmentation du nombre de familles avec enfants et d'aînés seuls

Les mises à jour de la stratégie de pondération ont entraîné des changements dans la répartition des types de familles entre les anciens et les nouveaux environnements de traitement (tableau 5). Il convient de souligner l'augmentation importante du nombre de familles avec enfants, en particulier de familles monoparentales.

Comme nous l'avons vu pour les changements pour les personnes âgées et non âgées au tableau 4, l'augmentation des transferts gouvernementaux médians pour les personnes hors famille en 2019 peut s'expliquer par les changements dans la répartition des deux sous-catégories pour ce type de famille (personnes âgées hors famille économique et personnes non âgées hors famille économique).

Tableau 5
Nombre de familles (en milliers) selon certains types de famille, Canada

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié	
	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	pourcentage	(en milliers)	(en milliers)	pourcentage	(en milliers)	
Familles économiques et personnes hors famille économique	15 864	16 069	16 105	0,2*	16 221	16 240	0,1*	16 425	
Familles économiques	9 831	9 934	9 970	0,4*	10 002	10 020	0,2*	10 103	
Familles de personnes âgées	1 959	1 996	1 960	-1,8	2 071	2 068	-0,1	2 153	
Familles de personnes non âgées	7 872	7 939	8 010	0,9	7 930	7 952	0,3	7 949	
Couples avec des enfants	3 006	2 957	3 075	4,0*	2 970	3 062	3,1*	3 069	
Familles monoparentales	510	538	606	12,6*	548	614	12,0*	588	
Personnes hors famille économique	6 034	6 135	6 135	0,0	6 220	6 220	0,0	6 322	
Personnes âgées hors famille économique	1 828	1 944	2 114	8,7*	1 988	2 062	3,7	2 059	
Personnes non âgées hors famille économique	4 206	4 191	4 020	-4,1*	4 232	4 158	-1,7	4 263	

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Le nombre de bénéficiaires de salaires, de traitements et de commissions était plus élevé pour tous les types de familles. Plus précisément, d'importantes différences ont été observées pour les familles monoparentales et les aînés hors famille économique. Comme le montre le tableau 5, ces deux groupes présentaient les plus grandes différences relatives au nombre de familles du fait des mises à jour de la méthodologie de pondération.

Il convient également de noter que dans le FAPRP, les salaires et traitements sont calculés à partir du T1 et du T4, alors que dans l'ancienne méthode, seul le T1 était utilisé. Cela pourrait expliquer l'augmentation globale du nombre de bénéficiaires de cette source de revenus.

Tableau 6
Nombre ayant reçu des salaires, traitements ou commissions (en milliers) selon certains types de famille, Canada

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié	
	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)	pourcentage	(en milliers)	(en milliers)	pourcentage	(en milliers)	
Familles économiques et personnes hors famille économique	11 681	11 833	12 069	2,0*	11 695	11 981	2,4*	12 218	
Familles économiques	8 225	8 320	8 469	1,8*	8 236	8 369	1,6*	8 482	
Familles de personnes âgées	932	900	937	4,1	877	924	5,4	1 007	
Familles de personnes non âgées	7 293	7 420	7 532	1,5*	7 359	7 444	1,2*	7 474	
Couples avec des enfants	2 860	2 829	2 943	4,0*	2 834	2 933	3,5*	2 943	
Familles monoparentales	403	437	509	16,5*	430	499	16,0*	488	
Personnes hors famille économique	3 457	3 513	3 600	2,5	3 458	3 612	4,5*	3 737	
Personnes âgées hors famille économique	330	340	424	24,7*	326	382	17,2*	369	
Personnes non âgées hors famille économique	3 127	3 173	3 176	0,1	3 132	3 230	3,1*	3 368	

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Bénéficiaires d'« autres revenus » et montants augmentés en utilisant le FAPRP

Les autres revenus comprennent les pensions alimentaires, les bourses d'études et autres bourses, les revenus provenant d'un Régime enregistré d'épargne-études (REEE), les revenus provenant d'un Régime enregistré d'épargne invalidité (REEI) et les autres revenus du marché non inclus ailleurs. Nous constatons des différences pour les bénéficiaires d'autres revenus et les médianes dans le nouvel environnement. L'ajout de feuillets T4A permet de mieux saisir les montants des bourses d'études, des REEE et du REEI grâce au FAPRP, de sorte que le nombre de bénéficiaires (tableau 7) ayant d'autres revenus et les montants (tableau 8) sont plus élevés. Cela est particulièrement vrai pour les personnes non âgées ne faisant pas partie d'une famille économique, en particulier pour les groupes d'âge plus jeunes.

Le seul type de famille où l'on constate un nombre significativement inférieur de bénéficiaires d'autres revenus est celui des familles monoparentales. La principale raison est que les paiements de pension alimentaire pour 2019 et 2020 ne comprenaient que les montants trouvés dans les dossiers fiscaux en vertu du nouveau système, alors qu'en vertu de l'ancien système, les paiements de pension alimentaire recueillis au moyen du questionnaire de l'ECR étaient également inclus. Étant donné que les paiements de pension alimentaire sont habituellement sous-déclarés dans les dossiers fiscaux, pour l'année de référence 2021, les paiements de pension alimentaire recueillis dans le cadre de l'enquête ont également été inclus; cela correspond davantage à ce qui a été fait pour les années précédentes.

Tableau 7
Nombre ayant reçu d'autres revenus (en milliers) selon certains types de famille, Canada

	2018		2019		2020			2021	
	Publié		Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	(en milliers)		(en milliers)		pourcentage	(en milliers)		pourcentage	(en milliers)
Familles économiques et personnes hors famille économique	3 844	3 928	4 561		16,1*	4 000	4 357	8,9*	4 591
Familles économiques	2 884	2 941	3 376		14,8*	3 014	3 206	6,4*	3 400
Familles de personnes âgées	626	620	639		3,1	651	647	-0,6	670
Familles de personnes non âgées	2 257	2 320	2 737		18,0*	2 362	2 559	8,3*	2 730
Couples avec des enfants	769	761	940		23,5*	760	851	12,0*	904
Familles monoparentales	193	189	167		-11,6	195	156	-20,0*	224
Personnes hors famille économique	960	988	1 185		19,9*	986	1 151	16,7*	1 191
Personnes âgées hors famille économique	410	456	471		3,3	430	434	0,9	449
Personnes non âgées hors famille économique	551	532	714		34,2*	557	717	28,7*	742

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Dans le tableau 8, nous voyons que la majorité des types de familles ont un autre revenu médian plus élevé dans le nouvel environnement, ce qui est attribuable à l'ajout de renseignements provenant des feuillets T4A dont il a été question précédemment.

Tableau 8
Autre revenu médian (en excluant les zéros) selon certains types de famille, Canada, dollars constants de 2021

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Published	Expérimental	Différence		Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2021	dollars constants de 2021		pourcentage		dollars constants de 2021		pourcentage	dollars constants de 2021
Familles économiques et personnes hors famille économique	1 900	1 900	2 500	31,6*		2 100	2 600	23,8*	2 500
Familles économiques	2 100	2 100	2 800	33,3*		2 400	2 700	12,5*	3 000
Familles de personnes âgées	900	1 000	1 200	20,0		1 100	1 100	0,0	1 000
Familles de personnes non âgées	2 500	2 600	3 400	30,8*		2 700	3 200	18,5*	3 700
Couples avec des enfants	2 400	2 400	3 000	25,0		2 600	3 000	15,4	3 400
Familles monoparentales	3 900	5 200	5 100	-1,9		4 300	4 500	4,7	5 400
Personnes hors famille économique	1 300	1 000	1 600	60,0*		1 500	1 700	13,3	1 800
Personnes âgées hors famille économique	900	800	700	-12,5		900	800	-11,1	800
Personnes non âgées hors famille économique	1 700	1 300	2 400	84,6*		2 100	2 600	23,8	2 700

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada Enquête canadienne sur le revenu tabulation personnalisée.

Changement aux prestations pour enfants à la suite de la nouvelle méthode

En général, le nombre de familles qui reçoivent des prestations pour enfants (tableau 9) et les montants médians pour les familles bénéficiaires (tableau 10) sont plus élevés dans le nouvel environnement.

Les familles monoparentales comptaient un plus grand nombre de bénéficiaires (12,0 %), ce qui correspond au nombre plus élevé de familles monoparentales (12,0 %) observé précédemment dans le tableau 5.

Tableau 9
Nombre de familles ayant reçu des prestations pour enfants (en milliers) selon certains types de famille, Canada

	2018		2019		2020		2021
	Publié	Publié	Publié	Expérimental	Différence		Publié
	(en milliers)	(en milliers)	(en milliers)		pourcentage		(en milliers)
Familles économiques	3 505	3 488	3 792	3 968	4,6*		3 791
Familles de personnes âgées	65	61	56	54	-3,6		71
Familles de personnes non âgées	3 440	3 428	3 736	3 915	4,8*		3 721
Couples avec des enfants	2 657	2 590	2 867	2 972	3,7*		2 824
Familles monoparentales	503	529	548	614	12,0*		584
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	89	116	108	124	14,8		121
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	414	413	439	490	11,6*		463

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Nota : La nouvelle méthode pour les prestations pour enfants n'a été implantée qu'à partir de l'année de référence 2020. Par conséquent, la comparaison n'est pas présentée pour l'année de référence 2019.

Source : Statistique Canada Enquête canadienne sur le revenu tabulation personnalisée.

Les montants de la prestation pour enfants sont calculés à partir du revenu de l'année précédente dans le nouvel environnement, ce qui a entraîné des montants plus élevés en 2020 que ceux obtenus auparavant dans l'ancien environnement (utilisant le revenu de l'année en cours comme approximation). Au tableau 10, on peut constater que les montants de la prestation pour enfants étaient généralement plus élevés pour les familles en 2020 dans le nouvel environnement.

Toutefois, les médianes étaient plus faibles (mais dans une mesure non statistiquement significative) pour les familles monoparentales. Cela découle des mises à jour de traitement décrites précédemment, puisque le montant administratif est conservé pour les dossiers dans lesquels un montant de prestation pour enfants a été déclaré. Ainsi, les personnes qui reçoivent des prestations partielles pour enfants abaisseraient la médiane. Selon l'ancienne méthode, ces familles auraient reçu un montant plus élevé de prestation pour enfants calculé de façon déterministe.

Tableau 10**Prestations pour enfants médianes (en excluant les zéros) selon certains types de famille, Canada, dollars constants de 2021**

	2018	2019	2020		2021	
	Publié dollars constants de 2021	Publié dollars constants de 2021	Publié dollars constants de 2021	Expérimental pourcentage	Différence	Publié dollars constants de 2021
Familles économiques	5 700	5 600	5 500	6 100	10,9*	6 200
Familles de personnes âgées	7 300	6 800	7 500	7 700	2,7	8 000
Familles de personnes non âgées	5 700	5 500	5 400	6 100	13,0*	6 100
Couples avec des enfants	5 200	5 200	5 000	5 700	14,0*	5 900
Familles monoparentales	8 300	7 500	8 200	7 700	-6,1	7 300
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	6 600	6 300	7 400	6 300	-14,9	5 500
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	9 000	8 100	8 600	8 000	-7,0	8 400

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Note : La nouvelle méthode pour les prestations pour enfants n'a été implantée qu'à partir de l'année de référence 2020. Par conséquent, la comparaison n'est pas présentée pour l'année de référence 2019.

Source : Statistique Canada Enquête canadienne sur le revenu tabulation personnalisée.

Nombre inférieur de bénéficiaires d'aide sociale, tandis que les montants sont plus élevés dans le nouvel environnement

L'aide sociale est la variable de revenu qui présente les plus grandes différences. Le nombre de bénéficiaires est considérablement plus faible dans le nouvel environnement, qui utilise le montant du feuillet T5007. La différence peut être attribuée en grande partie à la mauvaise interprétation fréquente de la question de l'ECR décrite précédemment dans l'ancien environnement de traitement.

De plus, la grande différence pour les aînés ne faisant pas partie d'une famille économique est attribuable aux suppléments provinciaux pour personnes âgées qui étaient auparavant inclus dans les paiements d'aide sociale et qui sont maintenant inclus dans les « autres transferts gouvernementaux ».

Tableau 11**Nombre de prestataires de l'aide sociale (en milliers) selon certains types de famille, Canada**

	2018	2019		2020		2021		
	Publié (en milliers)	Publié (en milliers)	Expérimental pourcentage	Différence	Publié (en milliers)	Expérimental pourcentage	Différence	Publié (en milliers)
Familles économiques et personnes hors famille économique	1 730	1 809	1 155	-36,2*	1 702	1 145	-32,7*	1 039
Familles économiques	1 096	1 160	722	-37,8*	1 064	696	-34,6*	601
Familles de personnes âgées	180	211	134	-36,5*	204	120	-41,2*	111
Familles de personnes non âgées	917	949	588	-38,0*	860	576	-33,0*	490
Couples avec des enfants	293	310	157	-49,4*	245	124	-49,4*	110
Familles monoparentales	138	127	116	-8,7	126	124	-1,6	91
Personnes hors famille économique	634	650	434	-33,2*	639	449	-29,7*	438
Personnes âgées hors famille économique	134	128	35	-72,7*	152	51	-66,4*	57
Personnes non âgées hors famille économique	500	522	398	-23,8*	487	398	-18,3*	380

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada Enquête canadienne sur le revenu tabulation personnalisée.

Bien que le nombre de bénéficiaires d'aide sociale soit plus faible dans le nouvel environnement, les montants médians d'aide sociale sont plus élevés (tableau 12). Cela s'explique par le fait que les prestations d'aide sociale étaient généralement plus élevées que les montants imputés attribués aux personnes ayant répondu par erreur par l'affirmative à la question de l'enquête. De plus, les montants des suppléments pour personnes âgées étaient généralement inférieurs aux montants versés d'aide sociale.

Tableau 12**Prestations d'aide sociale médianes (en excluant les zéros) selon certains types de famille, Canada, dollars constants de 2021**

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Published	Expérimental	Différence	Publié	
	dollars coconstants de 2021	dollars coconstants de 2021		pourcentage	dollars coconstants de 2021		pourcentage	dollars coconstants de 2021	
Familles économiques et personnes hors famille économique	8 800	8 800	11 200	27,3*	9 200	11 300	22,8*	11 200	
Familles économiques	8 800	8 800	11 400	29,5*	9 900	12 000	21,2*	11 900	
Familles de personnes âgées	4 800	8 000	12 000	50,0*	5 600	11 100	98,2*	11 200	
Familles de personnes non âgées	9 400	9 100	11 400	25,3*	10 600	12 200	15,1*	12 000	
Couples avec des enfants	6 600	8 800	11 500	30,7*	8 600	11 100	29,1	12 200	
Familles monoparentales	11 300	10 200	11 400	11,8	12 800	12 000	-6,3	11 900	
Personnes hors famille économique	8 800	8 700	10 100	16,1*	9 000	10 700	18,9*	10 200	
Personnes âgées hors famille économique	1 100	1 000	F	F	1 400	F	F	F	
Personnes non âgées hors famille économique	10 600	10 700	10 700	0,0	10 700	11 500	7,5	11 300	

F trop peu fiable pour être publié

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Aperçu des estimations de la pauvreté

Dans cette section, nous allons examiner l'incidence des changements susmentionnés sur les taux de pauvreté.

En général, les taux de pauvreté au Canada et dans la plupart des provinces ont tendance à être légèrement plus faibles dans le nouvel environnement, bien qu'aucune des différences ne soit statistiquement significative (tableau 13). Toutefois, la transition vers l'utilisation du FAPRP permet une meilleure estimation des montants de revenus d'emploi modestes et des prestations comme l'aide sociale et les prestations pour enfants, ce qui se traduit par des estimations de revenu plus exactes pour les personnes vivant dans la pauvreté.

Tableau 13**Taux de pauvreté, toutes les personnes, Canada et provinces**

	2018		2019			2020			2021
	Publié	Publié	Expérimental	Différence	Published	Expérimental	Différence	Publié	
	pourcentage	pourcentage		p.p.	pourcentage		p.p.	pourcentage	
Canada	11,2	10,3	10,0	-0,3	6,4	6,2	-0,2	7,4	
Terre-Neuve-et-Labrador	11,4	11,2	10,7	-0,5	7,0	6,1	-0,9	8,1	
Île-du-Prince-Édouard	13,4	12,3	13,1	0,8	7,6	8,4	0,8	7,4	
Nouvelle-Écosse	13,8	12,0	11,7	-0,3	7,7	7,2	-0,5	8,6	
Nouveau-Brunswick	10,8	9,9	10,7	0,8	7,6	6,8	-0,8	6,7	
Québec	9,8	8,9	8,5	-0,4	4,8	4,6	-0,2	5,2	
Ontario	11,8	10,9	10,2	-0,7	6,8	6,6	-0,2	7,7	
Manitoba	11,1	11,5	11,3	-0,2	6,8	6,1	-0,7	8,8	
Saskatchewan	10,8	11,9	10,6	-1,3	6,7	6,1	-0,6	9,1	
Alberta	8,8	7,7	8,8	1,1	5,5	5,6	0,1	7,8	
Colombie-Britannique	13,3	11,9	12,3	0,4	7,6	8,0	0,4	8,8	

p.p. points de pourcentage

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Les variations du taux de pauvreté présentent également des différences relativement faibles selon le type de famille (tableau 14). On observe un taux de pauvreté un peu plus faible chez les personnes non âgées hors famille économique, ce qui pourrait être attribué en partie à un revenu du marché plus élevé, en particulier les autres revenus, dans le nouvel environnement.

Il convient de noter que le taux de pauvreté des personnes vivant dans des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin est significativement plus élevé dans les estimations expérimentales de 2020. Cela est le résultat de divers facteurs, mais la variabilité d'échantillonnage attribuable au petit nombre de personnes dans ce type de famille est probablement un facteur clé.

Tableau 14
Taux de pauvreté selon certains types de famille, Canada

	2018		2019			2020			2021
	Publié		Publié	Expérimental	Différence	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	pourcentage		pourcentage		p.p.	pourcentage		p.p.	pourcentage
Toutes les personnes	11,2		10,3	10,0	-0,3	6,4	6,2	-0,2	7,4
Personnes dans les familles économiques	7,6		7,0	7,3	0,3	3,4	3,6	0,2	4,4
Personnes dans les familles de personnes âgées	4,6		4,0	3,8	-0,2	2,0	2,2	0,2	3,0
Personnes dans les familles non âgées	8,1		7,5	7,9	0,4	3,7	3,9	0,2	4,7
Personnes dans les familles comptant un couple avec des enfants	7,3		6,6	6,9	0,3	2,9	3,4	0,5	4,0
Personnes dans les familles monoparentales	25,6		22,0	22,6	0,6	13,5	14,1	0,6	16,1
Personnes dans les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	14,3		11,7	19,1	7,4	7,2	14,8	7,6*	11,6
Personnes dans les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	27,8		24,7	23,6	-1,1	15,0	13,9	-1,1	17,2
Personnes hors famille économique	29,1		26,9	23,7	-3,2*	20,9	19,1	-1,8*	21,9
Personnes âgées hors famille économique	13,7		12,0	11,5	-0,5	7,4	8,0	0,6	13,0
Personnes non âgées hors famille économique	35,8		33,8	30,1	-3,7*	27,3	24,7	-2,6*	26,2

* Indique les différences qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

p.p. points de pourcentage

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Conclusion

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu de l'année de référence 2021 ont été produites dans un nouvel environnement de traitement fondé sur le Fichier administratif principal du revenu personnel (FAPRP). Le présent article décrit les principaux changements découlant de la transition vers le nouveau système de traitement.

Dans l'ensemble, les estimations du revenu après impôt, du revenu du marché et des transferts gouvernementaux médians étaient similaires entre l'ancienne et la nouvelle méthode aux niveaux canadien, provincial et familial. Des différences statistiquement significatives ont été observées pour certains types de familles pour quelques composantes de revenu, en particulier les autres revenus et l'aide sociale.

De même, les changements ont seulement eu une faible incidence sur les taux de pauvreté, les estimations expérimentales suggérant que les taux de pauvreté obtenus à partir de la nouvelle méthode sont seulement légèrement inférieurs à ceux obtenus à partir de l'ancienne méthode. À l'échelle nationale et provinciale, aucune des différences entre les taux de pauvreté obtenus à partir de l'ancienne et de la nouvelle méthode n'était statistiquement significative. Au niveau du type de famille, des différences significatives ont été observées pour deux catégories (c.-à-d. les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin et les personnes non âgées hors famille économique).

En conclusion, le passage au nouvel environnement de traitement pour l'ECR de 2021 a eu une incidence minimale sur les principales estimations et tendances de l'ECR, tout en réalisant des améliorations au niveau de l'imputation, de la pondération, de la précision des composantes de revenu et de la couverture des montants inférieurs de revenu.